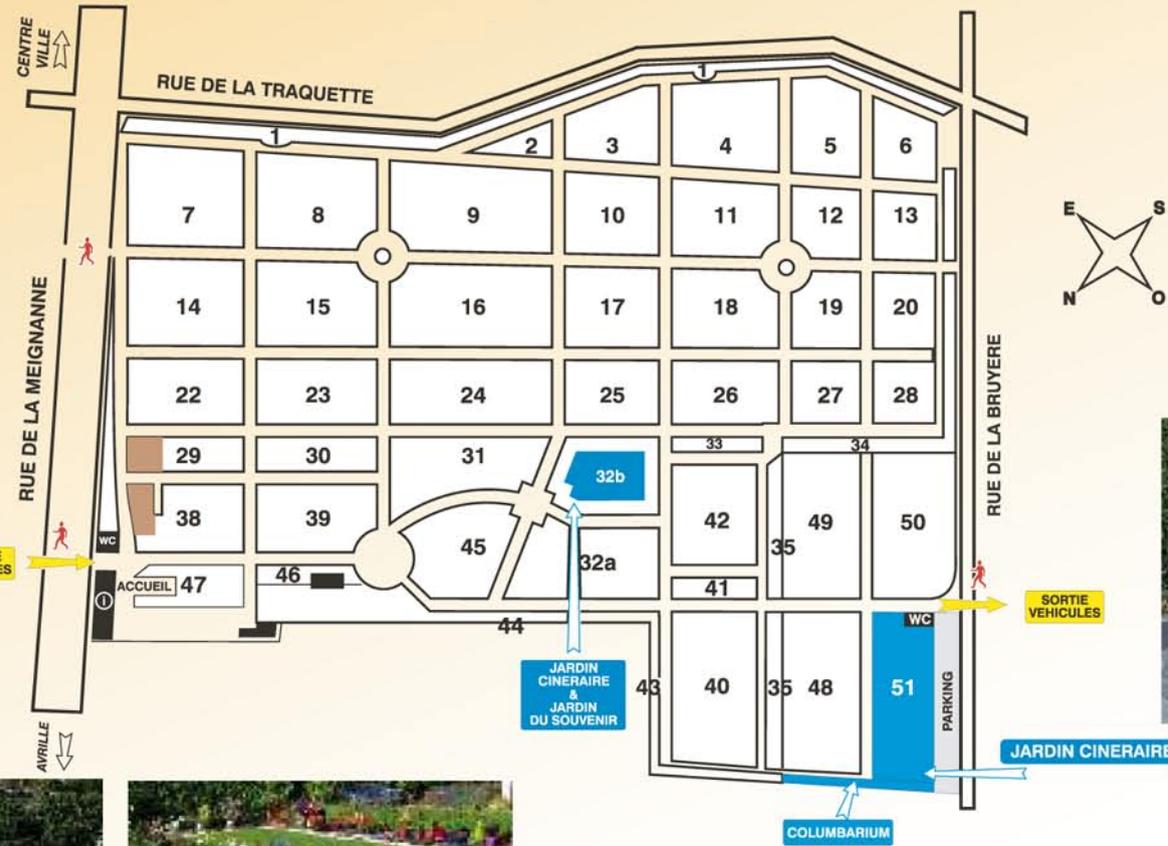


Le cimetière de l'Ouest

Légendes

- Espaces cinéraires (jardin du souvenir, columbarium, jardin cinéraire)
- Carrés militaires
- ⓘ Accueil cimetière
- PIETONS
- ENTRÉE VEHICULES
- Parking



Jardin cinéraire 51



Columbarium



Jardin cinéraire 32b



Jardin du souvenir 32b



Jardin cinéraire 32b

INFOS

Cimetière de l'Est
129, rue Larévellière
Tél. : 02 41 43 65 40

Cimetière de l'Ouest
Rue de la Meignanne
Tél. : 02 41 48 21 27

Cimetière Saint-Léonard
Rue Saint-Léonard
Tél. : 02 41 43 65 40

ANGERS 21

Des services pour chacun

>> culture >> service >> sport >> environnement >> jeunesse

L'offre cinéraire des cimetières d'Angers

L'offre cinéraire est variable selon le cimetière. Les cimetières de l'Ouest et de l'Est proposent une large gamme de services. Celui de Saint-Léonard offre seulement la possibilité du terrain cinéraire.

Les espaces aménagés par la Ville d'Angers :

■ **Le jardin du souvenir :** destiné aux familles qui peuvent y disperser les cendres de leurs défunts.

■ **Le columbarium :** édifice composé de cases pouvant recevoir chacune de 3 à 4 urnes.

■ **Le jardin cinéraire :**
 • Soit un terrain pré-équipé par la Ville d'Angers de caveaux pouvant recevoir chacun de 3 à 4 urnes. Il peut être complété par un monument si la famille le souhaite.

• Soit un espace avec stèle qui permet d'enfouir l'urne ou les cendres en pleine terre. Un dispositif en tête est prévu pour recevoir une stèle éventuelle.

Les espaces aménagés par les familles :

■ **Le terrain cinéraire :** espace libre individualisé à aménager. Il est concédé pour accueillir des urnes cinéraires en caveau ou en pleine terre. Un monument est possible. Existe sur les trois cimetières.

■ **La sépulture de famille :** l'urne peut toujours être inhumée dans une sépulture familiale ou scellée sur le monument.

Le régime des concessions funéraires de 8, 15 ou 30 ans, est applicable à l'ensemble de ces espaces.

Le dépôt de plaques, de fleurs et autres signes du souvenir y est réglementé.

Informations complémentaires : auprès de l'accueil des cimetières.

Horaires de l'accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Le samedi de 8 h à 12 h.

Plusieurs sites sont possibles :

- **le cimetière de l'Ouest :** situé dans le quartier Doutre/Saint-Jacques,
- **le cimetière de l'Est :** situé dans le quartier des Deux-Croix (près de Saint-Barthélemy),
- **le cimetière Saint-Léonard :** en limite de Trélazé.

Le cimetière de l'Est



Columbarium Callisto



Jardin cinéraire 11



Columbarium Blouin



Columbarium Uranus



Jardin du souvenir



Jardin cinéraire 60



Jardin cinéraire 53

Légendes	
■	Espaces cinéraires (jardin du souvenir, columbarium, jardin cinéraire)
■	Carrés militaires
i	Accueil cimetière
➡	PIETONS
➡	ENTRÉE VÉHICULES
	Parking